

Recherches sociographiques



Pierre BÉRUBÉ, *Le Témiscouata en toute justice*

Camil Girard

Volume 26, numéro 3, 1985

Situation de la recherche sur le « Canada français », 1962-1984 II

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056186ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056186ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Girard, C. (1985). Compte rendu de [Pierre BÉRUBÉ, *Le Témiscouata en toute justice*]. *Recherches sociographiques*, 26(3), 554–555.
<https://doi.org/10.7202/056186ar>

Pierre BÉRUBÉ, *Le Témiscouata en toute justice*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1983, 117p. (« Cahiers du GRIDEQ », 13.)

Cette publication s'inscrit dans le cadre des activités du GRIDEQ. Ce regroupement de chercheurs a publié, au cours des dix dernières années, une quinzaine de cahiers qui permettent de jeter de nouveaux éclairages sur le développement régional. La diffusion de travaux de recherches portant sur le milieu régional est la bienvenue, car les maisons d'édition nationales et les grandes presses universitaires n'accordent pas suffisamment d'importance aux études qui ont pour cadre de référence la région.

Ce petit ouvrage se divise en quatre chapitres. Le premier porte sur l'identification du Témiscouata comme région naturelle et donne un bref aperçu historique du peuplement et du développement de ce territoire. Le deuxième situe l'évolution du comté provincial de Témiscouata dans les grands mouvements de la délimitation électorale au Québec. Le troisième parle du démantèlement de cette circonscription électorale sous l'effet de la loi du 14 juillet 1971, créant la Commission permanente de la réforme des districts électoraux. Enfin, l'auteur montre comment la Commission en est venue, malgré les représentations contraires, à créer un nouveau comté, celui de Kamouraska/Témiscouata. En somme, Bérubé essaie, en s'appuyant sur l'analyse historique, de bâtir un plaidoyer en faveur du maintien d'une frontière électorale plus conforme à la région du Témiscouata comme lieu d'appartenance.

Parlons d'abord des quelques petits problèmes techniques qui nuisent à la lecture du livre. Le titre porte à confusion. *Le Témiscouata en toute justice*, cela suggère plutôt le récit de vie ou le témoignage... *La délimitation d'un comté électoral au Québec : le Témiscouata*, voilà un titre clair qui rendrait compte du sujet traité. Plusieurs coquilles auraient pu être évitées (p. 18 : le mauvais était des chemins... ; p. 28 : au fils des années). Certains mots portent à confusion (p. 31, il est question de « décade » alors que l'on veut dire décennie ; p. 35, parlant du fait que la compagnie paie ses employés avec des coupons, l'auteur qualifie sans nuance ce système de « féodal »). Plusieurs phrases manquent de clarté, d'autres sont contradictoires. À la page 27, l'auteur affirme que « vers la fin du XIX^e siècle », de plus en plus de petits moulins à bois se mettent en opération ; dans les propos qui suivent, il tend à démontrer que ce phénomène est déjà très important dès les années 1850-1860 : des moulins commencent à opérer en 1858, 1864 et 1867. En fait, Bérubé affirme que l'agriculture de subsistance caractérise cette période initiale du développement, ce qui est vrai. Mais une telle affirmation ne doit pas empêcher l'analyste d'intégrer le rapport agriculture/forêt dans sa problématique. Il arrive souvent aussi que le lecteur soit soumis à plusieurs idées dans un même paragraphe. Un exemple :

« Malgré ce choix d'ordre militaire, le trafic considérable dû à l'augmentation de la population et au transit commercial sur la route du Témiscouata, rendait nécessaire la construction d'un chemin de fer régional. C'est ainsi que l'on construisit le chemin de fer "Témiscouata Railways" qui entre en opération le 1^{er} janvier 1889. Vers 1885, on remarque déjà une augmentation de la population dans la région de Témiscouata. Les travaux de construction de la voie ferrée débutent en 1886 après l'obtention de capitaux anglais. » (P. 29.)

Quel est ce choix « d'ordre militaire » dont il est question pour la première fois ? N'y aurait-il pas eu avantage à respecter ici la chronologie des événements ? 1885, constat d'une augmentation de la population et précision quant à cette augmentation ; 1886, obtention de capitaux anglais en fournissant quelques explications sur leur importance relative ; 1889, ouverture de la voie ferrée. Cette simple organisation des faits aurait pu clarifier la démonstration.

Dans sa conclusion, l'auteur dévoile les grands objectifs de son enquête (p. 113). *Il faut que les responsables de la délimitation territoriale, comme tout autre chargé de la délimitation territoriale, respectent la réalité sociale des entités. Les cartes administratives, électorales ou autres en ce qui concerne la population, devraient toujours être bâties à partir des communautés de base. On ne peut continuer à tromper l'histoire.* Essayer de saisir la réalité régionale à travers les contingences

électorales, tel semble le désir de Pierre Bérubé. Or, les modèles qui sous-tendent ce plaidoyer ne sont pas assez souples pour tisser des liens éclairants entre les divers niveaux de l'observation de la réalité historique et politique (électorale). Entre le sentiment d'appartenance à un milieu naturel et une carte électorale il y a très souvent distorsion. Celle-ci semble même s'accroître depuis une vingtaine d'années. Que se passe-t-il dans les villes? Combien de petites communautés ont dû subir de tels changements? Laterrière, un petit village situé dans la région du Saguenay, a été associé, jusqu'à récemment, aux comtés électoraux fédéral et provincial de Chicoutimi. En 1985, cette communauté fait partie, au fédéral, de la circonscription de Jonquière et, au provincial, de Dubuc. Il n'en demeure pas moins que la plupart des villageois continuent de travailler à Chicoutimi. Avec la venue de l'Alcan dans ce village, les données changent. Les hommes politiques ont réussi à fusionner à la ville de Chicoutimi, pour fins de taxation, le seul territoire réservé à l'usine. Qu'est-ce à dire? Diverses réalités font que les découpages de l'espace électoral sont fonction de rapports de pouvoir dont il faut tenir compte dans toute étude. Les revendications populaires, lorsqu'elles existent, doivent être évaluées dans l'ensemble des intérêts en jeu.

Pour bien saisir le découpage électoral dans une problématique régionale, il faudra plusieurs monographies qui s'ouvriront aux analyses **interrégionales**. La comparaison favorisera l'utilisation de modèles plus souples. Ainsi, pour raffiner l'étude politique appliquée aux réalités des régions, il sera nécessaire d'intégrer les questions de découpage spatial aux structures sociales qui sous-tendent et expliquent la réalité politique régionale. Cette structure pourra être saisie autour d'enquêtes sur l'affiliation électorale, le vote rural et le vote urbain, les tendances occupationnelles, le rôle des représentants, les programmes, etc. De telles recherches permettront de dégager ce qui importe et ce qui n'importe pas, tout en situant la dimension politique dans le développement global des régions.

Camil GIRARD

*Groupe de recherche sur l'histoire du Saguenay/Lac-Saint-Jean,
Institut québécois de recherche
sur la culture.*

Dominique ACHOUR et Gérard DIVAY, avec la collaboration de Jean-Pierre Collin, Jacques Godbout, Louise Richard, Alain Lapointe, Serge Blais, *Les coûts d'habitat: un critère d'urbanisme?*, Montréal et Sillery, I.N.R.S.-Urbanisation/Presses de l'Université du Québec, 1985, 268p.

Le lecteur de ce livre est placé dans la même situation qu'un étudiant universitaire dans plusieurs de nos cours. Il est en premier lieu attiré par le titre, qui promet probablement une réponse à la question posée. Mais les chapitres du livre, comme souvent les différentes séances d'un cours, sont peu reliés entre eux. Ils originent presque tous de différents travaux empiriques déjà publiés sous la forme de documents de travail. Le jalon unificateur est une comptabilité de coûts ou le concept de dépenses. Il en ressort une quantité impressionnante de données et d'informations, qui peuvent à la longue diminuer l'intérêt du lecteur. Une façon d'y remédier sans inconvénient est de sauter directement aux chapitres qui nous intéressent davantage.

Pour mieux accepter la monotonie de la rencontre hebdomadaire, le très bon étudiant conserve l'espoir de la dernière séance où le professeur doit synthétiser les différents points éparpillés qui furent communiqués, et surtout fournir une intégration dans une direction significative. Ici encore, il sera déçu. Le gros de la conclusion n'a aucun lien avec ce qui précède, puisqu'il s'agit de réflexions discursives sur les effets possibles des variations des prix de l'énergie et des réglementations sur les coûts de l'habitat. Cette conclusion ne répond pas à la question posée par le titre.